

# 9510 Époxy monocomposant d'empotage MG Chemicals Ltd - FRA

Version Num:A-3.00

Fiche de données de sécurité (Conforme au règlement (UE) n ° 2020/878)

Date de publication: 30/07/2021 Date de révision: 30/07/2021 L.REACH.FRA.FR

### SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	9510
Synonymes	SDS Code: 9510-Liquid: 9510-3ML, 9510-300ML   UFI:T1P0-V0RE-900A-FS77
Autres moyens d'identification	Époxy monocomposant d'empotage

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

·	
Utilisations identifiées	adhésif électriquement conducteur
pertinentes :	daniesi siedingeriicht ediadeesi
Utilisations déconseillées	Sans Objet

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	MG Chemicals Ltd - FRA	MG Chemicals (Head office)
Adresse	Level 2, Vision Exchange Building, Territorials Street, Zone 1, Central Business District Birkirkara CBD 1070 Malta	9347 - 193 Street Surrey V4N 4E7 British Columbia Canada
Téléphone	Pas Disponible	+(1) 800-201-8822
Fax	Pas Disponible	+(1) 800-708-9888
Site Internet	Pas Disponible	www.mgchemicals.com
Courriel	sales@mgchemicals.com	Info@mgchemicals.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

<del></del>		
	Association / Organisation	Verisk 3E (Code d'accès: 335388)
	Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+(1) 760 476 3961
	Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

### **SECTION 2 Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications [1]	H411 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2, H315 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger





Mention d'avertissement Attention

### Déclaration(s) sur les risques

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.	
Déclarations de Sécurité: Prévention		
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.	
P261	Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.	
P273	Éviter le rejet dans l'environnement	
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.	
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail	

#### Déclarations de Sécurité: Réponse

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.		
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de cont en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.		
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.	
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin	
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.	
P391	Recueillir le produit répandu	

#### Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Élimination

P501

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.

#### 2.3. Autres dangers

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions\*.

Une exposition peut provoquer des effets irréversibles\*.

Peut être nocif pour le fétus/ l'embryon\*.

Peut affecter la fertilité\*.

REACh - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression du SDS.

#### SECTION 3 Composition/informations sur les composants

#### 3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

### 3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n $^{\circ}$ 1272/2008 [CLP] et modifications	Caractéristiques nanométrique particules
1.1675-54-3 2.216-823-5 3.603-073-00-2 603-074-00-8 4.Pas Disponible	70	bis-[4- (2.3-époxypropoxy)phényl]propane	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1; H315, H319, H317 [2]	Pas Disponible
1.68609-97-2 2.271-846-8 3.603-103-00-4 4.Pas Disponible	8	oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle]	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1; H315, H317 [2]	Pas Disponible
1.9003-35-4 2.500-005-2 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	7	Phénol polymérisé avec le formaldéhyde	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Cancérogénicité, catégories de danger 1A; H315, H319, H317, H350i [1]	Pas Disponible
1.1333-86-4 2.215-609-9 435-640-3 422-130-0 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	0.3	NOIR-D'ACÉTYLÈNE	Cancérogénicité, catégorie de danger 2; H351 [1]	Pas Disponible
Légende:			glement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à p yant des propriétés de perturbation endocrinienne	artir de C & L; * EU

### **SECTION 4 Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux

Si ce produit entre en contact avec les yeux :

Maintenir immédiatement les yeux ouverts et rincer de manière continue avec de l'eau claire.

S'assurer d'une irrigation complète des yeux en gardant les paupières écartées et éloignées du centre des yeux et aussi en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas.

	Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.
	En cas de blessures aux yeux, les lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau:  Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.  Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible).  Rechercher un avis médical en cas d'irritation.  Pour les brûlures thermiques:  Décontaminer la zone autour de brûlure.  Envisager l'utilisation de compresses froides et des antibiotiques topiques.  Pour les brûlures au premier degré (affectant la couche supérieure de la peau)  peau de maintien brûlé sous fraîche (pas froide) l'eau courante ou plonger dans l'eau froide jusqu'à ce que la douleur diminue.  Utiliser des compresses si l'eau courante ne sont pas disponibles.  Couvrir avec un bandage non adhésif stérile ou un chiffon propre.  Ne pas appliquer le beurre ou onguents; cela peut causer une infection.  Donnez over-the releveurs douleur contre si la douleur augmente ou enflure, rougeur, fièvre se produisent.  Pour les brûlures au deuxième degré (affectant deux couches supérieures de la peau)  Laisser refroidir la brûlure par plonger dans l'eau courante froide pendant 10-15 minutes.  Utiliser des compresses si l'eau courante ne sont pas disponibles.  Ne pas appliquer de la glace car cela peut abaisser la température du corps et causer d'autres dommages.  Ne pas briser les ampoules ou appliquer du beurre ou onguents; cela peut causer une infection.  Protéger la brûlure par la couverture lâchement avec un bandage, anti-adhésif stérile et fixer en place avec de la gaze ou d'une bande.  Pour éviter tout choc: (à moins que la personne a une tête, le cou ou blessure à la jambe, ou il causer de l'inconfort):  Poser le plat personne.  Élevez pieds environ 12 pouces.  Elevate brûler zone au-dessus du niveau du cœur, și possible.  Couvrir la personne avec le manteau ou une couverture.
	Consulter un médecin.
	Pour les brûlures au troisième degré
	De demander une assistance médicale urgente et immédiate.
	Pendant ce temps:  Protéger la couverture de la zone de brûlure sans serrer avec un bandage, anti-adhésif stérile ou, pour les grandes surfaces, une feuille ou tout autre matériel qui ne laissera pas les peluches dans la plaie.  Sécure les estails et les daiste brûlés eure de paragraphe stériles acce
	<ul> <li>Séparer les orteils et les doigts brûlés avec des pansements stériles secs.</li> <li>Ne pas faire tremper les brûler dans l'eau ou appliquer des onguents ou de beurre; cela peut causer une infection.</li> </ul>
	Ne pas raise itemper les trutter dans lead où appriquer des origuents où de beurle, dela peut dauser une infection.      Pour éviter les chocs voir ci-dessus.
	Pour une brûlure des voies respiratoires, ne placez pas oreiller sous la tête de la personne lorsque la personne est allongée. Cela peut

# Inhalation

▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.

▶ Vérifiez pouls et la respiration pour surveiller le choc jusqu'à l'arrivée des secours d'urgence.

► En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

Avoir une personne avec une brûlure du visage s'asseoir.

### Ingestion

► Donnez un verre d'eau immédiatement.

fermer les voies respiratoires.

▶ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

#### SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- ► Mousse
- Poudre chimique sèche.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- Eau pulvérisée En cas de feux majeurs uniquement.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Incompatibilité au feu

Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### ► Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque.

- Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire.
   Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.
- Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.
- Lutte Incendie

  Duilliser de l'éau fournie sous forme de spray fins p
  Eviter de répandre l'éau sur les flaques de liquide.
  - ► NE PAS approcher des containers suspectés être chauds
  - ▶ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé.
  - ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.

#### Risque D'Incendie/Explosion

- Combustible.Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme.
- ▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers.
- ▶ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).

▶ Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs. Les produits de combustion comprennent: dioxyde de carbone (CO2) d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.

### SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	· ·
Eclaboussures Mineures	Risque environnemental - contient des éclaboussures.  Nettoyez tout de suite tous les écoulements.  Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.  Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.  Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.  Essuyez.  Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.
Eclaboussures Majeures	Risque environnemental - contient des éclaboussures.  Faire évacuer le personnel de la zone et se déplacer contre le vent.  Alerter les pompiers et leur indiquer l'emplacement et la nature du risque.  Porter un vêtement de protection pour tout le corps et muni d'un appareil respiratoire.  Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures de s'infiltrer dans les drains et les cours d'eau.  Envisager une évacuation (ou se protéger en restant sur place).  Ne pas fumer, pas de flammes nues ni de source d'inflammation.  Augmenter la ventilation.  Stopper les fuites si cette opération ne présente pas de risque.  Spray et brouillard d'eau peuvent être utilisés pour disperser / absorber les vapeurs.  Absorber et contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.  Collecter le produit récupérable dans des containers étiquetés pour ensuite les recycler.  Collecter les résidus solides et les stocker hermétiquement dans des tonneaux à des fins de recyclage.  Laver la zone et prévenir une entrée des ruissellements dans les drains.  A la suite des opérations de nettoyage, décontaminer et blanchir tous les vêtements et les équipements de protection avant de les stocker pour une utilisation future.  Si une contamination des drains ou des voies d'eau survient, prévenez les services d'urgence.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

### **SECTION 7 Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger ▶ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation. Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré. ▶ Evitez la concentration dans les trous et creux.

### ▶ NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé.

- ▶ Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie.
- Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas.
- ► N'utilisez PAS des seaux en plastique. **Manipulation Sure** 
  - ▶ Evitez le contact avec des matériels incompatibles.
  - Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. ▶ Evitez les dégâts matériels sur les récipients.

  - Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation.
  - ▶ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément.
  - ▶ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation
  - L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues.

NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.

### Protection anti- Feu et explosion

**Autres Données** 

Voir Section 5

### ▶ Stockez-le dans son récipient d'origine.

- Maintenez les récipients bien scellés.
  - ▶ Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré. ▶ Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.
  - ▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.
  - ▶ Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2. Conditions a un stockage s	sui, y compris a eventuenes incompatibilités
Container adapté	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilite de Stockage	

- ▶ Les époxydes sont hautement réactifs avec les acides, bases et agents oxydants et réducteurs.
- ▶ Les époxydes réagissent, de manière probable avec les chlorures de métaux, l'ammoniac, les amines, les métaux de groupe I.
- Les peroxydes peuvent provoquer une polymérisation des époxydes.

Eviter une contamination croisée entre les deux parties liquides du produit (kit). Si les deux parties du produit sont mélangées dans des proportions autres que celles du fabricant, il peut survenir une polymérisation avec congélation et évolution avec chaleur (exothermique). Cet excès de chaleur peut générer une vapeur toxique.

Eviter une réaction avec les amines, les mercaptans, les acides forts et les agents oxydants.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

### SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	cutanée 0.75 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 4.93 mg/m³ (Systémique, chronique) cutanée 89.3 µg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 0.87 mg/m³ (Systémique, chronique) * Oral 0.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	0.006 mg/L (L'eau (douce)) 0.001 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.018 mg/L (Eau (Marine)) 0.341 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.034 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.065 mg/kg soil dw (sol) 10 mg/L (STP) 11 mg/kg food (Oral)
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle]	cutanée 1 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 3.6 mg/m³ (Systémique, chronique) cutanée 0.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 0.87 mg/m³ (Systémique, chronique) * Oral 0.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	0.106 mg/L (L'eau (douce)) 0.011 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.072 mg/L (Eau (Marine)) 307.16 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 30.72 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 1.234 mg/kg soil dw (sol) 10 mg/L (STP)
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde	cutanée 28 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 98.7 mg/m³ (Systémique, chronique) cutanée 10 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 14.8 mg/m³ (Systémique, chronique) * Oral 10 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	0.172 mg/L (L'eau (douce)) 17.2 µg/L (Eau - libération intermittente) 1.72 mg/L (Eau (Marine)) 0.647 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 64.7 µg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 28.4 µg/kg soil dw (sol)
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	inhalation 1 mg/m³ (Systémique, chronique) inhalation 0.5 mg/m³ (Locale, chronique) inhalation 0.06 mg/m³ (Systémique, chronique) *	1 mg/L (L'eau (douce)) 0.1 mg/L (Eau - libération intermittente) 10 mg/L (Eau (Marine))

<sup>\*</sup> Les valeurs pour la population générale

### Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

### DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	NOIR-D'ACÉTYLÈNE	Noir de carbone	3,5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

### Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	39 mg/m3	430 mg/m3	2,600 mg/m3
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	90 mg/m3	990 mg/m3	5,900 mg/m3
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	9 mg/m3	99 mg/m3	590 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Pas Disponible	Pas Disponible
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle]	Pas Disponible	Pas Disponible
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde	Pas Disponible	Pas Disponible
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	1,750 mg/m3	Pas Disponible

### Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Е	≤ 0.1 ppm

#### Notes:

bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle]	Е	≤ 0.1 ppm
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde	Е	≤ 0.01 mg/m³
Notes:	bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.	

#### DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Les irritants sensoriels sont des produits chimiques qui produisent des effets secondaires temporaires et indésirables pour les yeux, le nez et la gorge. Les standards d'exposition professionnels historiques pour ces irritants ont été basés sur l'observation de réponses de travailleurs à de des concentrations aériennes variées. Les attentes actuelles nécessitent que presque chaque individu doive être protéger contre une irritation sensorielle mineure et les standards d'exposition sont établis en utilisant les facteurs d'incertitudes ou les facteurs de sécurité de 5 à 10 ou plus. A l'occasion, des niveaux des effets non-observables (NOEL) d'animaux sont utilisés pour déterminer ces limites quand les résultats humains ne sont pas disponibles. Une approche additionnelle, utilisé typiquement par le comité TLV (USA) pour la détermination des standards respiratoires pour ce groupe de produits chimiques, a été d'assigner des valeurs seuils (TLV C) pour les irritants à action rapide et pour assigner des limites d'exposition à court terme (TLV STEL) quand le poids des preuves de l'irritation, de la bio-accumulation et d'autres finalités se combinent pour garantir une telle limite. Par contraste, la commission MAK (Allemagne) utilise un système en cinq catégories basé sur l'odeur forte, l'irritation locale et la demi-vie d'élimination. Toutefois, ce système est en train d'être remplacé pour être consistant avec le Comité Scientifique de l'Union Européenne (EU) pour les Limites d'Exposition Professionnelle (SCOEL) ; qui est plus proche de celui des USA.
L'OSHA (USA) conclut que l'exposition à des irritants sensoriels peut provoquer : Inflammation Susceptibilité augmentée aux autres irritants et agents infectieux. Aboutissement à une

dysfonction ou une blessure permanente La permission une meilleure absorption des substances à risque et Acclimatation du travailleur aux propriétés d'alerte à l'irritation à ces substances et donc augmente de fait le risque de surexposition.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

- Les employés exposés à des cancérigènes humains confirmés doivent être autorisés à faire ainsi par leur employeur et travailler dans une zone régulée
- Le travail devait être réalisé dans un système isolé tel que 'boite à gants'. Les employés devraient se laver les mains et les bras après l'accomplissement du travail spécifié et avant de s'engager dans d'autres activités non associées avec le système isolé.
- ▶ Dans les zones régulées, le cancérigène devrait rester stocké dans des containers fermés ou enfermé dans un système fermé, incluant des circuits de tuyauterie, avec des ports ou ouvertures fermés tant que le cancérigène est contenu à l'intérieur.
- Les systèmes à cuves ouvertes sont prohibés.
- Chaque opération devrait être pourvue d'une ventilation d'extraction locale afin que le mouvement de l'air soit toujours des zones de travail ordinaires vers le lieu d'opération.
- L'air extrait ne devrait pas être libéré dans des zones régulées, des zones non-régulées ou dans l'environnement extérieur à moins d'être décontaminé. De l'air d'appoint propre devrait être introduit en volume suffisant pour maintenir un fonctionnement correct du système d'extraction local.
- Pour les activités de maintenance et de décontamination, du personnel autorisé entrant dans la zone devrait être pourvu, et demander, de porter des vêtements imperméables propres, incluant gants, bottes et une cagoule à adduction d'air. Avant de retirer les vêtements de protection, les employés doivent subir une décontamination, puis une douche est exigée après avoir retiré les vêtements et la cagoule.
- A l'exception des systèmes extérieurs, les zones régulées devraient être maintenues sous une pression négative (avec le respect des zones non-régulées).
- ▶ Une ventilation locale d'extraction nécessite que de l'air d'appoint soit fourni en volumes égaux à l'air remplacé.
- Les hottes de laboratoire doivent être conçues et maintenues afin d'aspirer l'air à l'intérieur à une vitesse moyenne linéaire de surface de 150 pieds/min. avec un minimum de 125 pieds / min. La conception et la construction de hotte d'aspiration nécessitent que l'insertion de n'importe quelle partie du corps de l'employé, autres que les mains et les bras, soit rendue impossible.

#### 8.2.2. Protection Individuelle

8.2.1. Contrôle d'ingéniérie

approprié









#### Protection des yeux/du visage.

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent, NE mettez PAS des lentilles de contact.

#### Protection de la peau

Protection des mains / pieds

Voir protection Main ci-dessous

NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.

La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et et doit être observé lors du

L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.

Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent:

- Fréquence et la durée de contact,
- La résistance chimique du matériau du gant, L'épaisseur du gant et
- dextérité

Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national).

- En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, un gant avec une classe de protection de 5 ou plus (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé.
- P Quand un contact bref, des gants avec une classe de protection de 3 ou plus (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé
- Certains types de polymères à gants sont moins touchés par le mouvement et cela doit être pris en compte lors de l'examen des gants pour une utilisation à long terme.
- Les gants contaminés doivent être remplacés.

Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit:

- Excellente lorsque le temps de pénétration> 480 min
- ▶ Bonne lorsque le temps de pénétration> 20 min

- ▶ Juste quand le temps de pénétration <20 min
- Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade

applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé.

Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants.

Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant. Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques. Par exemple:

- · Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés.
- · Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres.

Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.

- Durant la manipulation des résines d'époxy de niveau liquide, porter des gants de protection chimique (e.g. nitrile ou caoutchouc nitrilebutatoluène), des bottes et des tabliers.
- ▶ NE PAS utiliser de coton ou de cuir (qui absorbe et concentre la résine), du chlorure de polyvinyle, des gants en caoutchouc ou polyéthylène (qui absorbent la résine).
- ▶ NE PAS utiliser de crèmes barrières contenant des graisses émulsifiantes et des d'huiles car elles peuvent absorber la résine, des crèmes à base de silicium devraient être vérifiées avant leurs utilisations.

#### Protection corporelle

#### Voir Autre protection ci-dessous

- Les employés travaillant avec des cancérigènes humains confirmés devraient être pourvus de, et exiger de porter des vêtements de protection propres du corps entier (tabliers, bleus de travail ou chemises à manche longues et pantalons), des sur-chaussures et des gants avant d'entrer dans une zone régulée.
- Les employés engagés dans des opérations de manipulation impliquant des cancérigènes devraient être pourvus de, et exiger de porter un respirateur de type filtre couvrant tout le visage avec des filtres pour les poussières, fumées et vapeurs ou des cartouches de purification d'air. Un respirateur permettant de plus hauts niveaux de protection peut être utilisé en substitution.
- ▶ Des douches déluge d'urgence et des fontaines de lavement de yeux, approvisionnées en eau potable, devraient être situées proches, en vue de, et sur le même niveau que les emplacements ou une exposition directe est possible.

### Autres protections

- Avant chaque sortie d'une zone contenant un cancérigène confirmé, les employés devraient être exigés de retirer et laisser des vêtements et équipement de protection à point de sortie et, à la dernière sortie du jour, de placer les vêtements et équipements utilisés dans des containers étanches au point de sortie pour une décontamination ou une élimination. Les contenus de tels containers étanches doivent pêtre identifiés par des étiquettes adéquates. Pour les activités de maintenance et de décontamination, du personnel autorisé entrant dans la zone devrait être pourvu, et demander, de porter des vêtements imperméables propres, incluant gants, bottes et une cagoule à adduction d'air.
- Avant de retirer les vêtements de protection, les employés doivent subir une décontamination et une douche est exigée après avoir retiré les vêtements et la cagoule.
- Tenue complète.
- Tablier en P.V.C.
- Crème protectrice.
- Crème nettoyante pour la peau.
- Unité de lavement des yeux.

### Protection respiratoire

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède 'le standard d'exposition' (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS	-	A-PAPR-AUS
20 x ES	-	A-AUS	-
100 x ES	-	A-2	A-PAPR-2 ^

<sup>^ -</sup> Intégral

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des maques à cartouches est considérée comme appropriée.

#### 8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

### SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Noir		
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	1.12
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible

Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	>20.5
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	150	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	113	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	Immiscible	pH en solution (%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	>1	VOC g/L	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

### 9.2. Autres informations

Pas Disponible

### SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1.Réactivité	Voir section 7.2
TO.T. neactivite	Voli Section 7.2
10.2. Stabilité chimique	Présence de matériaux incompatibles.  Le produit est considéré stable.  Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

### **SECTION 11 Informations toxicologiques**

11.1. Informations sur les effet	s toxicologiques
Inhalé	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel.  Le risque d'inhalation est augmenté aux températures élevées.  Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit
Ingestion	Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.
Contact avec la peau	Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.  Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.  Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.  Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.  Le produit peut provoquer une inflammation faible mais significative de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.
Yeux	preuves que le produit puisse provoquer une irritation des yeux chez certaines personnes et des dommages aux yeux pendant 24 heures ou plus après l'instillation. Une inflammation importante peut s'ensuivre avec des rougeurs. Il peut y avoir des dommages à la cornée. A moins qu'un traitement prompt et adéquat, il peut s'ensuivre une perte permanente de la vision. La conjonctivite peut apparaître après des expositions répétées.

### Chronique

toxicité aiguë

irritation

Irritation / corrosion

Lésions oculaires graves /

Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.

Selon des données épidémiologiques, le matériel est considéré comme carcinogène pour l'homme. On ne dispose pas de données suffisantes pour établir une relation de cause à effet entre l'exposition de l'homme et l'apparition d'un cancer.

9510 Époxy monocomposant	TOXICITÉ	IRRITATION	
d`empotage	Pas Disponible	Pas Disponible	
	TOXICITÉ	IRRITATION	
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Eye (rabbit): 2 mg/24h - SEVERE	
bis-[4- époxypropoxy)phényl]propane	Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Peau: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>	
,pox)propoxy)promy .jpropumo		Skin (rabbit): 500 mg - mild	
		Yeux: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>	
	TOXICITÉ	IRRITATION	
	Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	-	
	Orai(Nat) LD50, >2000 filg/kgt-3	Eye (rabbit): mild [Ciba]	
		Peau: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup> Skin (guinea pig): sensitiser	
oxirane, dérivés mono[(C12-14-		Skin (human): Irritant	
alkyloxy)méthyle]		Skin (human): non- sensitiser	
		Skin (rabbit): moderate	
	Skin: Moderate		
		Yeux: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>	
		1.55.50.00	
	TOXICITÉ	IRRITATION	
Phénol polymérisé avec le	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Eye(rabbit):40/110 mod - Draize	
formaldéhyde	Oral(Rat) LD50; >2500 mg/kg <sup>[2]</sup>	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>	
		Skin (rabbit): 3/8 - mod - Draize	
		Yeux: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>	
	TOXICITÉ	IRRITATION	
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>	
	Oral(Rat) LD50; >8000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>	

BIS-[4- (2,3-ÉPOXYPROPOXY)PHÉNYL]PROPANE	Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains.  Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.
PHÉNOL POLYMÉRISÉ AVEC LE FORMALDÉHYDE	Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.  Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.  AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 2B : Possible cancérigène pour les humains.
9510 Époxy monocomposant d`empotage & BIS-[4- (2,3-ÉPOXYPROPOXY)PHÉNYL]PROPANE & OXIRANE, DÉRIVÉS MONO[(C12-14- ALKYLOXY)MÉTHYLE] & PHÉNOL POLYMÉRISÉ AVEC LE FORMALDÉHYDE	Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit.  Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.

Cancérogénicité

STOT - exposition unique

reproducteur

×

sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	•	STOT - exposition répétée	×
Mutagénéïté	×	risque d'aspiration	X

Légende: X – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification

- Données nécessaires à la classification disponible

#### 11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

### **SECTION 12 Informations écologiques**

9510 Époxy monocomposant	ENDPOINT		Durée de l'essai (heu	res)	espèce	V	aleur		source	•
d`empotage	Pas Disponible	•	Pas Disponible	Pas Disponible Pas Dis		as Disp	sponible Pas Disponible		sponible	
	ENDPOINT	Duré	e de l'essai (heures)	espèce	•				Valeur	source
	EC50	72h		Les alg	ues ou d'aut	res plantes aqua	atiques		9.4mg/l	2
bis-[4- 3-époxypropoxy)phényl]propane	LC50	96h		Poisso	n				1.2mg/l	2
о-срохургороху/рпенупргоранс	EC50	48h		crustac	és				1.1mg/l	2
	NOEC(ECx)	504h	ı	crustac	és				0.3mg/l	2
	ENDPOINT		Durée de l'essai (heures)			espèce		Valeur		source
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle]	EC50(ECx)	,		,	crustacés		(	6.07mg/l 2		2
	LC50	96h				Poisson >		>5000mg/l 2		2
	EC50		48h		crustacés		(	6.07mg/l 2		2
	ENDPOINT		Durée de l'essai (he	ures)		espèce		Valeur		source
Phénol polymérisé avec le	EC50(ECx)		48h		crustacés			/l 2		
formaldéhyde	EC50		48h	crustacés			172mg/l	2	2	
	ENDPOINT	Durée	de l'essai (heures)	espèce				Valeur		source
	EC50	72h		Les algues ou d'autres plantes aquatiques		es	>0.2mg/l		2	
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	LC50	96h		Poisson			>100mg/l		2	
	EC50	48h		crustacés			33.076-4	11.968mg/l	4	
	NOEC(ECx)	24h		crustacés			3200mg/	/1	1	

La toxicité environnementale est une fonction du coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow, log Kow). Les composés avec un log Pow >5 agissent comme les organiques neutres, mais avec un log Pow plus faible, la toxicité des polymères contenant de l'époxyde est plus importante que celle prédite pour de simples narcotiques.

(Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	HAUT	HAUT

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	MOYEN (LogKOW = 3.8446)

### 12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	BAS (KOC = 1767)

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	В	Т
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non disponible
PBT	×	×	X

	P	В	Т	
vPvB	×	×	×	
Critères PBT remplies?				non
vPvB				non

#### 12.6. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

#### 12.7. Autres effets néfastes

#### SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides.
- ▶ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible

#### Autrement:

- ▶ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée
- Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.

Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :

- La réduction.
- La réutilisation
- Le recyclage
- Elimination du produit / emballage

L'élimination (si tout le reste a échoué)

Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarquer que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.

NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.

Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.

Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.

- Recycler autant que possible ou contacter le fabriquant au sujet des options de recyclage.
- Contacter l'autorité régionale de gestion des déchets au sujet de l'élimination.
- Il est possible d'éliminer le produit par opération de brûlage contrôlée dans un incinérateur agréé ou enterré dans une décharge approuvée.
- Avant l'élimination dans une décharge, le produit doit être mélangé avec un autre composant afin de le rendre inerte.
- Une précaution extrême doit être observée lors du chauffage du mélange avec l'agent résine/de traitement.
- ▶ Recycler autant que possible les containers, sinon les éliminer dans une décharge approuvée.

### Options de traitement des déchets

Options d'élimination par les égouts

Pas Disponible

Pas Disponible

### **SECTION 14 Informations relatives au transport**

#### Etiquettes nécessaires

Non Reglemente par terre (ADR), Dispositions particulières 375

Non Reglemente par aérien (ICAO-IATA), Dispositions particulières A197

Non Reglemente par maritime (IMDG), pour 2.10.2.7

Non Reglemente par fluvial (ADN), Dispositions particulières 274 (La disposition de 3.1.2.8 s'applique)

#### Transport par terre (ADR-RID)

Transport par terre (ADTI-TID)			
14.1. Numéro ONU	3082		
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREU	ISE DU POIN	IT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	classe  Risque Secondaire	9 Sans Obje	t
14.4. Groupe d'emballage	III	'	
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangere	eux	
	Identification du risqu	ıe (Kemler)	90
440 Bulandlana	Code de classification		M6
14.6. Précautions particulières à prendre	Etiquette de danger		9
par l'utilisateur	Dispositions particulie	ères	274 335 375 601
	quantité limitée		5 L

		Code tunnel de restrict	on 3 (-)				
rans	port aérien (ICAO-IATA /	DGR)					
14.1.	Numéro ONU	3082					
14.2.	Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUS	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)				
	4.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	9				
14.3.		Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet				
	pour lo transport	Code ERG	9L				
14.4.	Groupe d'emballage	III					
14.5.	Dangers pour l'environnement	Environnement dangereu	x				
		Dispositions particulière	es	A97 A158 A197 A215			
		Instructions d'emballag	e pour cargo uniquement	964			
110	Drécoutie		pour cargo uniquement	450 L			
14.6.	Précautions particulières à prendre		e pour cargo et vaisseaux passagers	964			
	par l'utilisateur		sager et Cargo / Paquet	450 L			
			dans avion passager et de cargaison	Y964			
		l — · · ·	ité maximale Passager et Cargo / Paquet	30 kg G			
	Numéro ONU	3082					
14.2.	Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUS	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)				
110	Oleana(a) de demans	Classe IMDG	9				
14.3.	Classe(s) de danger pour le transport		Sans Objet				
14.4.	Groupe d'emballage	III					
14.5.	Dangers pour l'environnement	Polluant marin					
14.6	Précautions	N° EMS	F-A, S-F				
17.0.	particulières à prendre	Dispositions particulière	es 274 335 969				
	par l'utilisateur	Quantités limitées	5 L				
e tra	nsport fluvial (ADN)	ı					
	Numéro ONU	3082					
	Nom d'expédition des Nations unies		E DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEM	ENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]pr	opane)		
14.3.	Classe(s) de danger pour le transport	9 Sans Objet					
14.4.	Groupe d'emballage	III					
14.5.	Dangers pour l'environnement	Environnement dangereu	х				
		Code de classification	M6				
146	Précautions	Dispositions particulière	es 274; 335; 375; 601				
14.0.	particulières à prendre	Quantités Limitées	5 L				
	par l'utilisateur	Équipement requis	PP				

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Feu cônes nombre

Sans Objet

### 14.8. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

•	
Nom du produit	Grouper
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Pas Disponible
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle]	Pas Disponible
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde	Pas Disponible
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	Pas Disponible

#### 14.9. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

Nom du produit	Type de navire
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Pas Disponible
oxirane, dérivés mono[(C12-14- alkyloxy)méthyle]	Pas Disponible
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde	Pas Disponible
NOIR-D'ACÉTYLÈNE	Pas Disponible

#### **SECTION 15 Informations réglementaires**

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

#### oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle] Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

#### Phénol polymérisé avec le formaldéhyde Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

#### NOIR-D'ACÉTYLÈNE Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME

Liste européenne des substances chimiques notifiées - ELINCS - 6ème publication - COM (2003) 642 du 29.10.2003

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable -: les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance oule mélange.

#### état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle]; Phénol polymérisé avec le formaldéhyde; NOIR-D'ACÉTYLÈNE)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Non (oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle])
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
ÉU.A TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyle])
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Oui
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire  Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques ent parenthèses)

#### **SECTION 16 Autres informations**

date de révision	30/07/2021
date initiale	07/01/2019

#### Codes pleine de risques de texte et de danger

H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer .

#### autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

#### Définitions et abréviations

PC-TWA: Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL : Limite d'exposition à court terme

TEEL: Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

FSO : Facteur de sécurité olfactive DSENO : Dose sans effet nocif observé

DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé

TLV : Valeur limite seuil LOD : Limite de détection OTV: Valeur de seuil olfactif FBC : Facteurs de bioconcentration IBE : Indice biologique d'expositionv

### Raison du Changement

A-3.00 - Ajout du numéro UFI et mise à jour de l'adresse de l'entreprise